

**REGIE DU DOMAINE SKIABLE DE GRESSE-EN-VERCORS  
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**SEANCE DU 28 OCTOBRE 2024**

L'an deux mil vingt-quatre, le 28 octobre 2024, le Conseil d'Administration de la Régie du Domaine Skiable de Gresse-en-Vercors, dûment convoqué le 21 octobre, s'est réuni à 14h en session extraordinaire à la Maison du Grand Veymont, place du docteur Cuynat, 38650 GRESSE-EN-VERCORS, sous la présidence de Jean-Marc BELLOT

Membres en exercice : 7

Présents : Gilles APELOIG, Didier RICHE, Michel-Pierre PECOUL, Fatima CHOMAT, Pierre MARTIN, Olivier BRIDELANCE, Alexandre LEFEVRE

Représenté : 3.

Ne participe pas au vote : Jean-Marc BELLOT

Nombre de votants : 7

Secrétaire de séance : Pierre Martin

Autres personnes présentes :

-Représentant de la commune de Gresse en Vercors avec voix consultative : BELLOT Jean Marc (Maire).

VOTE : 7

POUR 7

CONTRE 0

ABSTENTION 0

\*\*\*\*\*

2024-20 : CREATION DU POSTE DE DIRECTEUR D'EPIC

Vu la délibération 2019-57B du 17 décembre 2019 portant création d'une régie dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financières, nommée Régie du Domaine skiable de Gresse-en-Vercors (RDSGV),

Vu les statuts de la Régie du domaine skiable de Gresse-en-Vercors et notamment son article 19,

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, DECIDE :

- De créer un poste de catégorie A de directeur de l'établissement public industriel et commercial « Régie du domaine skiable de Gresse-en-Vercors » pour une quotité de travail de 5 heures hebdomadaires

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus

Gresse en Vercors, le 28 octobre 2024

Le Président  
Didier RICHE



REGIE DU DOMAINE SKIABLE  
GRESSE EN VERCORS  
38650 Gresse en Vercors  
04 76 34 30 04  
Siret 880 716 121 000 12  
remontées-mecaniques@gresse-en-vercors.fr

Certifié exécutoire par le Président compte tenu de sa transmission en Préfecture le XX/XX/XXX et de sa publication/notification le XX/XX/XXX. 07. 11. 24